

Le diagnostic paysager en agriculture

J.-P. Deffontaines

Il est fréquent de parler de divers types de politiques territoriales en terme d'industrie, de tourisme, d'aménagement d'infrastructures, d'urbanisation, moins souvent en terme d'agriculture. Or elle occupe 55 % du territoire national. De plus la clé de voûte de la Loi d'Orientation Agricole et du Développement est le Contrat Territorial d'Exploitation qui est fondé sur la multi-fonctionnalité de l'agriculture. Le paysage est au cœur de cette orientation et donc représente une dimension clé de la politique territoriale. Le paysage est un outil, un prétexte, un moyen d'accéder à des dimensions déterminantes dans une politique territoriale. Comme moyen de communiquer, il donne en effet la parole à ceux qui ne parlent pas en public.

Le paysage est un archétype des tensions entre les espaces produits et les espaces sensibles ; tensions qui ont une place particulière dans une politique territoriale. Il est important de préciser où en est la recherche sur cette dualité qui dans le paysage se situe entre la connaissance objective de la production de formes et celle des perceptions des acteurs sociaux et de leurs attentes.

PROBLÉMATIQUE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER

L'approche visuelle proposée de la dynamique d'un territoire est géo-agronomique. Un regard particulier est porté sur l'agriculture mais elle est intégrée dans une vision plus large des utilisations des territoires.

Diagnostic paysager

Diagnostic : action de déterminer une maladie d'après ses symptômes ; hypothèses, jugements à partir de signes.

Une première ambiguïté du terme diagnostic vient de ce qu'il désigne à la fois l'action et le jugement résultant de l'action.

Nous mettons l'accent sur le diagnostic comme action visant à définir, à préciser, à analyser l'état et l'évolution de quelque chose à partir de signes.

Une seconde ambiguïté dans l'expression diagnostic paysager apparaît. Le diagnostic peut, en effet, utiliser le paysage comme un révélateur d'une situation écologique et sociale (il s'agit d'un diagnostic par le paysage). Mais le diagnostic peut porter sur le paysage lui-même (il s'agit alors d'un diagnostic sur le paysage).

Le diagnostic paysager est l'action faite par des observateurs, de tirer, à partir de signes visibles dans le territoire, des informations soit sur une situation écologique et sociale, soit sur le paysage lui-même.

La question de la visibilité des signes se pose. Pour qui sont-ils visibles ? Dans le cas de l'analyse d'une situation, le regard est celui de l'expert. Dans le cas où le paysage est en question pour une protection, une gestion ou une création, à l'analyse experte du paysage doit être associée la prise en compte des perceptions, des attentes, des regards des acteurs.

LE VISUEL ET LE TERRITOIRE

Le visible est ce qui est perceptible par la vue (des objets, des formes, des images sont visibles).

Le visuel fait appel au sens de la vue (une pensée, une méthode, une démarche sont visuelles).

Dans un diagnostic paysager, le visible ce sont les objets, les formes, les couleurs ; le visuel est une démarche qui organise l'observation et l'analyse du visible et qui lui donne des sens.

Dans le diagnostic paysager, on mobilise diverses fonctions du visuel.

Le visuel pour comprendre.

Le visuel pour communiquer, échanger, créer du lien social.

Le visuel pour goûter, pour apprécier.

Ces fonctions du visuel dans le diagnostic paysager participent aux préalables de l'action (le visuel pour agir).

Des questions se posent qui portent sur chacune de ces fonctions du visuel.

- Le visuel pour comprendre :
 - Comment passer du visuel au fonctionnel ? Comment donner du sens au visible en termes de fonctionnement et de dynamique d'une situation économique et sociale ? Identifier les formes et les transformer en signes, en indices, en indicateurs.
 - Le visuel est-il compatible avec le quantitatif ? Quels outils associer à la démarche visuelle (cartes, télédétection...) ?
 - Comment objectiver une démarche qui dépend de nos sens ? Repérer les biais du visuel.
 - Comment prendre en compte le temps (le temps court, le temps rond, le temps long).
- Le visuel pour échanger :
 - Le paysage comme objet commun et quotidien peut-il être vu comme un langage qui a du sens ?
 - Comment déceler dans le paysage les stratégies, les enjeux, les conflits ?
 - Quelles procédures et quels outils utiliser pour une mise en commun qui s'appuie sur le paysage ?
- Le visuel pour saisir les perceptions, les appréciations, les attentes :
 - Y a-t-il un « beau » partagé ? (Danger des experts du beau).
 - Y a-t-il des pensées visuelles, des cultures paysagères (approche philosophique, anthropologique, sociologique...) ?
 - Rôle du « comprendre » dans la perception.
 - Quelles méthodes pour appréhender les perceptions ?

Les points de vue développés ici sur le paysage diffèrent de ceux retenus par les tenants de « l'artialisation » (A. Berque, A. Roger) pour lesquels le paysage n'est qu'esthétique et pour qui les géographes, et a fortiori les agronomes, utilisent indûment le terme de paysage. Il y a également une certaine distance à l'égard des écologues du paysage qui développent une analyse géo-écologique complémentaire à celle des géo-agronomes, mais pour lesquels le paysage, comme système écologique peut se définir sans observateurs. Le paysage est considéré ici comme une partie du territoire, visible par un observateur, où s'inscrit une combinaison de faits et d'interactions dont on ne voit à un moment donné que le résultat global.

Dans la suite, les deux points de vue sur le paysage sont abordés successivement : dans un premier temps le paysage comme révélateur du fonctionnement territorial de l'agriculture, puis le paysage comme objet à mettre en valeur et comme acteur dans le développement. Même s'il existe des relations à faire entre ces deux points de vue, il est utile de distinguer les connaissances mobilisées dans les deux cas pour la réalisation des diagnostics.

LE PAYSAGE VU COMME RÉVÉLATEUR DU FONCTIONNEMENT TERRITORIAL DE L'AGRICULTURE

L'analyse porte sur l'agriculture mais il existe des convergences avec l'analyse d'autres formes d'utilisation du territoire.

Le diagnostic paysager est vu ici comme une contribution à la connaissance d'une agriculture locale, voire régionale. Il s'agit d'une lecture géo-fonctionnelle de ce qui constitue la matérialité du paysage. Celui-ci est support et source d'informations. Il faut préciser les questions abordées et comme pour une page de livre, il faut des clés de lecture.

Le diagnostic du paysage pour l'étude de l'organisation territoriale, de l'agriculture

- Le diagnostic paysager participe à la recherche de modèles d'organisation de l'agriculture dans un territoire

L'exemple de l'évolution du modèle d'organisation territoriale des finages lorrains en étoiles puis en auréoles concentriques¹ fournit une illustration de ce type de diagnostic (fig. 1).

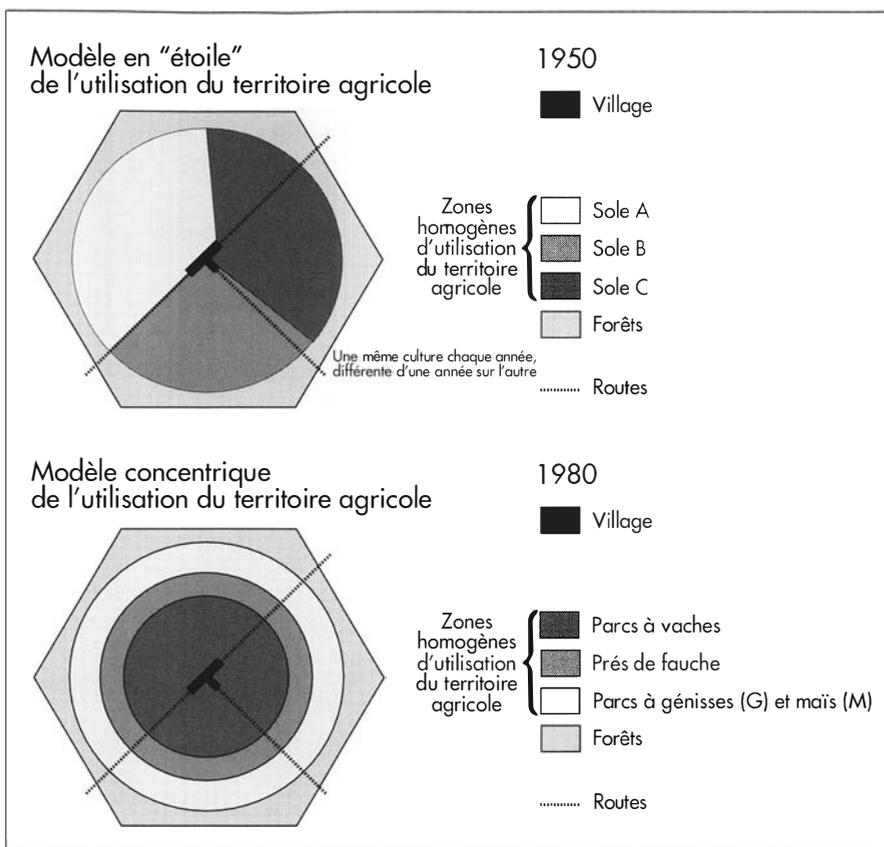
De tels modèles sont à prendre en compte pour raisonner des aménagements locaux, pour dégager des types d'organisation territoriale des finages au niveau régional, pour rechercher des ensembles cohérents de finages voisins dans la perspective d'intercommunalité, de projets de pays, de CTE collectifs...

Plus généralement, se pose le problème de l'analyse du paysage pour l'étude des systèmes agraires. On peut donner deux sens au concept de système agricole². Le premier a pour origine les géographes (Cholet, 1942-46). Il s'agit d'un outil que se donne le chercheur, l'expert pour représenter et analyser les relations, dans un territoire, d'une société à son milieu et qui permet d'intégrer différentes approches disciplinaires. Plusieurs auteurs ont mis en avant un aspect ou un autre (Mazoyer, Larrère, Sautter, Vissac...). La seconde conception met l'accent sur une construction par des acteurs. Le système agricole est alors une dynamique de projet, un mouvement dans l'action.

Le rôle du diagnostic paysager diffère dans l'un et l'autre cas. Dans le premier sens du système agricole comme outil d'analyse, le diagnostic paysager permet de repérer des espaces où activités et territoires présentent une organisation particulière. Dans le second sens de projet local, le diagnostic paysager est utilisé comme moyen pour mobiliser les acteurs dans la construction du système agricole (le visuel est dans ce cas une incitation au développement de liens sociaux).

1 Benoit M., 1990, La gestion territoriale de l'activité agricole dans un village lorrain, *Mappemonde*, Ed Reclus, Montpellier.

2 Deffontaines J.-P., Brossier J., 2000, Système agricole et qualité de l'eau. Efficacité d'un concept et construction négociée d'une recherche, *Nature, sciences, sociétés*. N°1.



• **Le diagnostic paysager au niveau de l'exploitation agricole**

Le territoire des exploitations ne se distingue pas dans le paysage. Cette unité de gestion et de décision est rarement visible dans son ensemble. Mais une fois le territoire de l'exploitation situé, avec l'agriculteur, dans l'espace géographique, l'analyse du paysage complète utilement l'enquête en exploitation.

Le « tour d'exploitation » permet de voir l'exploitation dans le territoire et d'observer l'organisation et l'état de son territoire (champs, bâti, chemins...).

Le diagnostic paysager pour connaître et comprendre les pratiques agricoles dans un territoire

Pour appréhender une activité, il faut connaître les pratiques, c'est-à-dire la façon concrète dont les gens font ce qu'ils font.

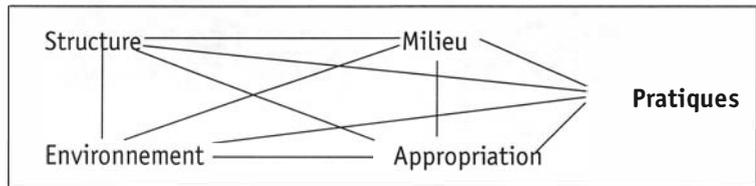
Un élément clé dans le paysage est l'unité fonctionnelle du champ : entités spatiales des pratiques agricoles qui est aussi une unité paysagère.

Si l'on veut connaître, différencier, localiser les pratiques de production, comprendre leurs logiques, leurs évolutions et leurs effets sur l'environnement (érosion, qualité de l'eau, déprise dans le paysage...), l'analyse au niveau du champ est déterminante. Les statistiques sont pauvres sur les pratiques, de même que les cartes, d'où l'intérêt du diagnostic paysager.

Mais en face de la multitude d'informations disponibles en désordre dans le paysage, il faut organiser l'observation.

Le système d'indicateurs visuels (S.I.V.) est le résultat d'une construction empirique et progressive. Les pratiques représentent un indicateur d'activité. On peut distinguer différents types de pratiques : pratiques d'affectation (occupations), d'aménagement (irrigation, drainage...), conduite des cultures et d'élevage (pâturage, fauche, allottement...), de récolte et stockage.

Quatre indicateurs visuels conditionnent les pratiques : le milieu, les structures, l'environnement et les modes d'appropriation.



Système d'indicateurs visuels

Selon les sites, le rôle d'un indicateur ou de telle combinaison d'indicateurs paraît clair ou dominant, ce qui permet d'ordonner la lecture.

La démarche consiste, à différentes échelles définies par la question posée, à distinguer dans le paysage des entités où les indicateurs d'activité (les pratiques) et les indicateurs de conditions d'activité (le milieu, les structures, l'environnement et les modes d'appropriation) présentent une relative homogénéité. Au-delà d'une carte des pratiques, la démarche représente un itinéraire de questionnement. Les questions soulevées ne trouveront réponse qu'à l'aide d'autres sources d'informations. En effet, l'observation du paysage pose plus de questions qu'elle n'en résout mais elle en pose de bonnes. Par ailleurs, la démarche facilite les relations entre disciplines.

Le diagnostic paysager pour segmenter de vastes espaces ruraux

L'objectif est de discerner et localiser les enjeux, et d'évaluer les conséquences de telle mesure ou de tel accident naturel ou autre.

La démarche consiste à rechercher, au niveau régional, des espaces de relative égale utilisation agricole. Sachant que de telles utilisations laissent des empreintes visibles réparties dans le territoire de façon non aléatoire, l'idée est de repérer « des unités de relative égale apparence ». On les dénomme unités agro-physionomiques (U.A.P.).

Ce découpage en UAP est ensuite confronté à d'autres types d'espaces pour déceler des enjeux d'environnement, d'aménagement, de développement :

Croisement avec des bassins versants dans une problématique de qualité de l'eau ou de lutte contre l'érosion.

Croisement avec des bassins de vie pour des enjeux de cadre de vie ou de péri-urbanité, notamment.

Croisement avec d'autres utilisations du territoire comme la forêt, par exemple, pour des problèmes de gestion d'interfaces.

En reliant les UAP aux territoires des exploitations, il est possible d'agir sur celles-ci pour apporter des solutions aux problèmes précédents.

La méthode de construction des UAP est fondée sur la recherche de motifs visuels dans un va-et-vient entre l'analyse de documents photographiques (analyse d'images) et l'analyse du paysage sur le terrain.

Les familles d'objets constitutifs des motifs sont : les espaces agricoles en rapport aux autres espaces, la mosaïque parcellaire et les utilisations agricoles, les dispositifs de mise en défens, de maîtrise de l'eau, d'accès... et les objets associés à ces dispositifs, le bâti.

Le diagnostic paysager pour une lecture de la diversité des agricultures

Le but du diagnostic est de proposer une connaissance des agricultures et de leur dynamique le long d'un itinéraire. L'exemple des agricultures traversées en T.G.V. de Paris à Marseille permet d'illustrer ce type de diagnostic (fig. 2 pages suivantes).

LE PAYSAGE DE L'AGRICULTURE VU COMME OBJET À METTRE EN VALEUR ET COMME FACTEUR (ACTEUR) DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a changement de point de vue sur le paysage. Celui-ci n'est plus seulement vu comme le produit du fonctionnement et de l'évolution des systèmes écologiques et des activités humaines, et analysé comme un révélateur de cette dynamique, il est, en tant qu'objet perçu, facteur de cette dynamique.

Une difficulté de ce point de vue sur le paysage est qu'on est confronté à la dualité suivante. D'une part, le paysage est construit

au cours d'une histoire écologique et sociale ; il y a en quelque sorte une offre de paysage. D'autre part, le paysage est perçu. Cette perception est diverse, multiforme, changeante. Elle est à l'origine d'attentes que l'on peut qualifier de demande sociale de paysage.

On peut concevoir la contribution du diagnostic paysager au développement durable comme une possibilité d'ajuster, dans la durée, la construction et la perception du paysage, l'offre et la demande de paysage.

Dans cette conception, on peut distinguer deux volets du diagnostic paysager. Le premier volet vise à construire une base de connaissances objectives sur la production de paysages par l'agriculture ; le second volet a pour but de connaître les attentes des acteurs de la société en matière de paysage.

Ces deux volets ne sont pas indépendants, ils se complètent, s'interpellent, s'imbriquent plus ou moins selon les approches. Pour préciser les méthodes, il est cependant utile, dans un premier temps, de distinguer ces deux volets du diagnostic paysager, celui des conditions de production du paysage et celui des perceptions et des attentes.

Un diagnostic paysager fondé sur une connaissance objective de la production de paysages

Deux types de travaux peuvent faire référence, l'un géographique, d'inventaire des paysages, l'autre, agronomique, sur la production de formes par l'agriculture.

Inventaire des paysages

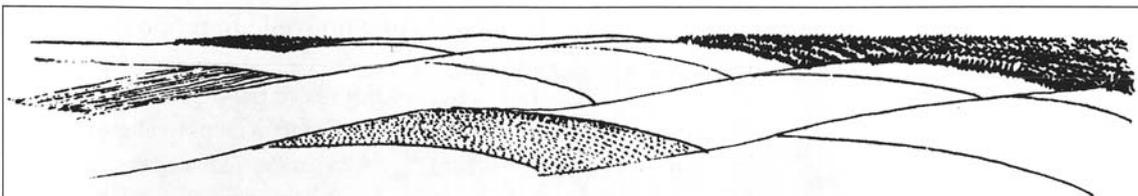
Pierre Brunet propose de distinguer les paysages par leurs « caractères originaux des différents éléments et de leur agencement »³. Il exclut « les notions de valeur ou de qualité ». Les paysages sont considérés comme « les reflets de l'activité des sociétés ; ils évoluent sans cesse comme ces dernières ». Pierre Brunet prend l'inégale profondeur du paysage comme premier critère de classement (paysages profonds, champ visible limité, paysage court, champ visible varié) ; combinées avec le relief, il distingue en Basse Normandie, sept familles de paysages. Associées à différents critères (cadre, modelé, découpage parcellaire, bâti, couleur...), il individualise 75 unités de paysages. A chaque unité est attachée une fiche avec photos et dessins, et commentaires sur l'origine des caractères originaux.

Le diagnostic de paysage revient à repérer ces différentes classes dans le paysage observé. Il permet de suivre des évolutions.

La production de formes en agriculture

Pourquoi et comment élaborer une base de connaissances objectives sur la production de paysage en agriculture ?

³ Brunet P., 2000, L'inventaire des paysages de Basse Normandie, in Colloque *Action paysagère et acteurs territoriaux*. Univ. Poitiers, déc. 2000.



Région ou pays : plateau de Bourgogne. Auxerrois

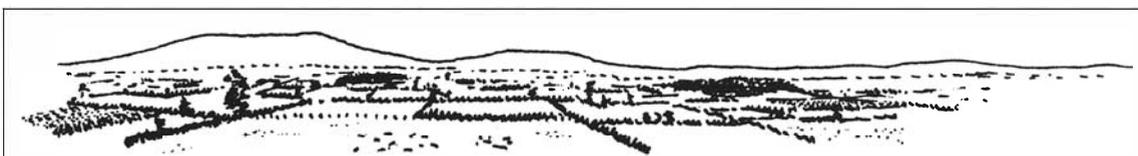
Sols et reliefs : légères ondulations des terrains calcaires durs du jurassique supérieur. Vallée sèche. Teintes des sols nus variables

Occupation des sols : grandes cultures : maïs colza et céréales dominants. Grands massifs forestiers de feuillus dominants.

Habitat : hameaux et quelques fermes isolées. Très faible densité de peuplement.

Aménagement : très grandes parcelles. Quelques silos à grains isolés au milieu des champs.

Pratiques : en septembre, brûlages des chaumes. Balles rondes de pailles. Des jachères non reprises (sans doute conservées comme jachères longues pour l'année suivante).



Région ou pays : Morvan. Terre Plaine et Auxerrois.

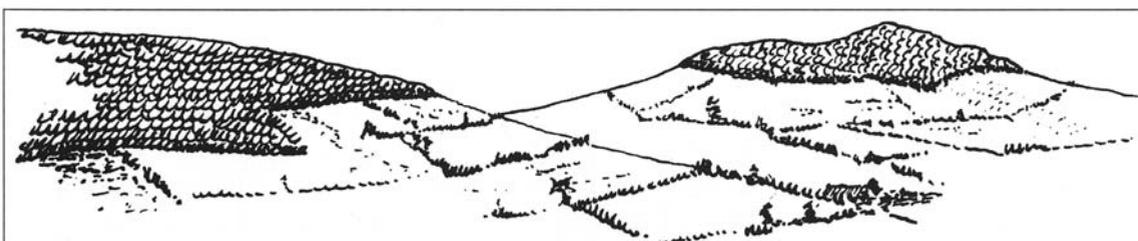
Sols et reliefs : sols argileux du Lias (jurassique inférieur). Succession de vastes bassins entrecoupés de reliefs.

Occupation des sols : l'herbe domine, des parcelles de cultures (maïs céréales), quelques forêts. Nombreux troupeaux de bœufs blancs dans les parcs (race charolaise). Quelques troupeaux d'ovins.

Habitat : en hameaux et habitat dispersé.

Aménagement : parcelles de formes assez grandes et régulières, bordées de haies. Traces de haies supprimées. Des clôtures limitent certains parcs à la suite de réorganisations foncières.

Pratiques : la rugosité de la végétation dans les parcelles pâturées (parc) contraste avec le "peigné" des parcelles fauchées.



Région ou pays : Morvan. Autunois.

Sols et reliefs : collines et vallons sur terrain granitique et primaire. Traces de zones humides. Nombreux massifs forestiers. Plantations de résineux.

Occupation des sols : l'herbe occupe toutes les surfaces agricoles. Quelques parcelles très peu entretenues (élevage extensif ou début d'abandon ?) notamment en bordure des forêts. Élevage de bœufs blancs, petits troupeaux.

Habitat : dispersé. Fermes isolées de petites dimensions.

Aménagement : parcelles de formes et de dimensions très variées, toutes bordées de haies.

Pratiques : contrastes entre parcs pâturés et prés fauchés.

Figure 2 : Diagnostic paysager le long du parcours du TGV de Paris à Marseille

- **La production de paysage, une nouvelle fonction de l'agriculture**

Les agriculteurs ont depuis toujours contribué au façonnement du paysage. Ce qui est nouveau, c'est que face à de nouvelles relations à l'espace, à la nature, au cadre de vie, la société exprime de nouvelles exigences, de nouveaux concernés à l'égard de cette réalité visible par tous qu'est le paysage.

Au paysage est affectée une valeur, et celui-ci rentre progressivement dans la sphère marchande. Il devient ressource. Mais comment et pour qui ?

Pour remplir cette nouvelle fonction, il faut préciser les relations entre l'activité agricole et le paysage.

- **Un point de vue sur l'agriculture**

Au-delà de la fonction traditionnelle de production de biens alimentaires qu'ils exercent, les agriculteurs sont des producteurs de formes et de couleurs.

Dans cette perspective, l'agriculture peut être vue comme une activité fondée sur le vivant qui produit des formes changeantes dans une trame de formes fixes.

- **Les formes produites par l'agriculture**

Il n'existe pas de systématique des formes produites par l'agriculture. La géographie s'y est partiellement intéressée⁴, l'agronomie pas du tout et pourtant l'architecture, la botanique, la géomorphologie, l'archéologie, disposent d'inventaires et de classifications des formes observées qui représentent une base évolutive de travail et une référence sur laquelle peuvent s'organiser des comparaisons, des regroupements, se raisonner des localisations, des filiations et des significations.

Une systématique des formes produites, dans le territoire, par l'activité agricole est fondée sur l'hypothèse qu'à chaque agriculture correspond une combinaison de formes qui la spécifie dans l'espace géographique et qui en fournit une image visible.

L'intérêt d'une telle nomenclature est moins dans une démarche classificatoire que dans la recherche du sens des formes produites. Or leur intelligibilité ne peut provenir que d'une connaissance de leur origine, des conditions de leur production aux différents niveaux où s'organise l'activité agricole. C'est pour cela qu'il est possible d'utiliser les résultats obtenus dans la démarche présentée plus haut de diagnostic du paysage pour connaître une situation ou une activité.

- **Origine et dynamique des formes produites par l'agriculture**

Un problème clé est celui des processus d'élaboration des formes agraires (histoire, genèse et généalogie). Dans quelles conditions de l'activité agricole sont-elles produites ?

⁴ *Les formes des champs dans les paysages agraires* de A. Meynier, 1958, et *Les grands types de structures agraires dans le monde* de R. Lebeau, 1986.

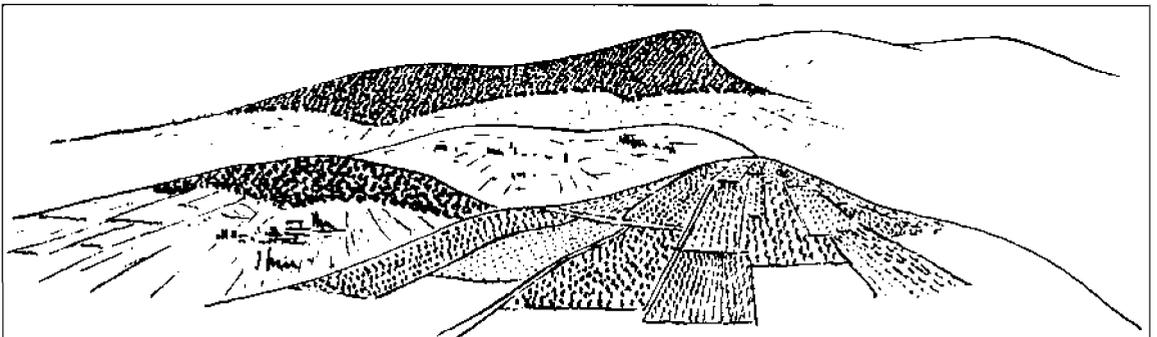


Région ou pays : Morvan, monts du Charolais.

Sols et reliefs : vallée de la Grosne, affluent de la Saône (confluence au sud de Chalon-sur-Saône). Zone de transition entre les granites du Morvan et les terrains jurassiques de la rive droite de la Saône.

Occupation des sols : herbe et élevage de bœufs blancs dominants. Des surfaces en vigne. Vaste couverture forestière sur les reliefs. Grandes plantations de résineux.

Habitat : ville de Cluny dans le fond avec extension sur les reliefs. Habitat rural dispersé.



Région ou pays : monts du Mâconnais.

Sols et reliefs : reliefs marqués entre les vallées de la Saône et de la Grosne. Terrains calcaires du jurassique moyen et supérieur.

Occupation des sols : sauf quelques sommets boisés et des prés en bas de versant avec troupeaux de bœufs blancs au pâturage, le territoire est couvert de vignes : vignoble du Mâconnais.

Habitat : peuplement dense en hameaux et maisons isolées.

Aménagement : parcelles petites en longueur plantées dans le sens de la pente.

Pratiques et activités : monoculture de la vigne conduite en ligne avec fils.

Figure 2 (suite) : Diagnostic paysager le long du parcours du TGV de Paris à Marseille

- Un niveau élémentaire du fonctionnement de l'activité agricole, nous l'avons vu, est la parcelle. On peut distinguer, à ce niveau, un premier ensemble de formes relativement stables qui résultent de dispositifs divers : la configuration de la parcelle elle-même (dimension et forme), le modelé et l'aménagement de sa surface (ados, billons, terrasses, talus, rigoles...), les bordures (types de haies, de murs, de clôtures, de fossés, de chemins...), les objets associés à la parcelle tels que : abris divers, grangettes, points d'eau, barrières...

Un autre ensemble de formes plus labiles est constitué des formes créées par la mise en œuvre des systèmes de cultures en cours. Pour désigner cette succession de formes, nous introduisons la notion d'itinéraire physionomique qui est la manifestation visuelle d'un itinéraire technique.

- Une intelligibilité de ces formes, de leur évolution et de leur localisation passe par l'analyse du fonctionnement des systèmes de culture au niveau de l'exploitation agricole. En mettant en œuvre un système de culture, l'exploitant crée des formes particulières. A chaque système de culture, on peut ainsi faire correspondre un ensemble particulier de formes. Cet ensemble est constitué des formes attachées à chaque parcelle composant le système de culture (formes résultant des dispositifs et des itinéraires physionomiques) et des formes propres à l'organisation spatiale du système de culture.

- Dans une portion de territoire et dans l'espace d'un système agraire, la disposition non aléatoire des systèmes de culture induit une organisation des formes produites par chaque système de culture en motifs. La répétition d'un motif ou une combinaison récurrente de motifs définit ce que nous avons appelé précédemment les Unités Agro-Physionomiques.

Le concept de système de culture est donc central dans les processus d'élaboration des formes produites par l'agriculture.

Un diagnostic paysager fondé sur une connaissance des perceptions et des attentes en matière de paysage

Les dimensions sensibles

Les dimensions sensibles du paysage sont l'ensemble des sensibilités éprouvées par les visiteurs d'un lieu et par les habitants qui y vivent et façonnent le paysage par leurs pratiques.

Elles comprennent des valeurs affectives, identitaires, symboliques, historiques que les populations attachent à un lieu. Ces valeurs appartiennent à des cultures différentes. Certaines sont locales, forgées par des relations proches et répétées avec la nature, par des usages divers. Elles sont ancrées dans des mentalités. D'autres cultures relèvent de courants de pensées dominants qui définissent une esthétique dominante.

Ces dimensions sensibles sont évolutives dans le temps. Par exemple, la notion de pittoresque apparaît au XVIII^e siècle dans

certaines classes de la société ; elles se démocratisent à la fin du XIX^e siècle. En 1900, la carte postale touche tout le corps social.

Elles mobilisent des notions complexes d'harmonie, de contraste, de résonance. Elles s'expriment sous forme d'attente ou d'exigence à l'égard du paysage.

Comment identifier ces différentes sensibilités ?

L'approche esthétique opère par une qualification en termes d'effets visuels (voire sonores ou d'ambiance) des composantes concrètes de l'espace (caractères physiques et biologiques). Elle peut être menée par des experts paysagistes et tenir compte plus ou moins du point de vue des acteurs. Sur ce dernier point les démarches sont diverses. On peut citer deux exemples :

- Pour se libérer de la parole, Y. Michelin propose l'utilisation de la photographie. Dans la montagne tiernoise, la question : comment les élus appréhendent la dimension paysagère, alors qu'il y a de forts enjeux dans la gestion de l'espace, il est proposé aux élus de réaliser eux-mêmes les photos sur la base de cinq questions qui portent sur le paysage intime, le paysage défiguré, le paysage des ancêtres, le paysage pour touristes, le paysage en mouvement. (J'en cite une : si vous deviez quitter le pays du jour au lendemain, sans espoir d'y revenir, qu'emporteriez-vous comme photo ?) L'exploitation des documents a été suivie d'une mise en commun. Il s'est avéré que la méthode révélait la diversité des représentations et montrait une liaison forte faite par les élus entre le paysage et l'économie.

- Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a créé un observatoire photographique du paysage, mais celui-ci apparaît plus utilisé pour saisir des dynamiques paysagères ou évaluer des changements liés aux politiques publiques de paysages que pour appréhender une diversité de perception.

Le diagnostic paysager dans un projet de développement

Dans une perspective de développement durable, le diagnostic paysager tente de mettre en relation les deux types de connaissances, celles relatives à la production de paysage, et celles concernant les perceptions.

Je m'appuierai sur trois exemples. Le premier concerne un paysage de commande de la part d'un industriel, le second est relatif au Plan de paysage, le troisième est une tentative de diagnostic paysager comme contribution à un projet de pays.

Un paysage de commande

L'Entreprise Vittel, une fois résolu le problème posé à l'INRA de stopper l'augmentation du taux de nitrates dans les eaux de sub-

surface du site de protection de la Grande Source (5 000 ha, cinq communes très agricoles, une cinquantaine d'agriculteurs) a interrogé les chercheurs au sujet du paysage. La question visait à modifier le paysage du site de protection de façon à ce qu'il soit plus conforme à l'image créée du produit par les instances commerciales de l'entreprise. Un modèle était fourni appelé « horizon émeraude » qui introduisait sous diverses formes l'herbe et l'arbre, créait une délimitation forestière du site, aménageait les abords des villages et des fermes.

Le diagnostic paysager consistait à préciser les conditions permettant de se rapprocher du modèle paysager par modification des systèmes de production, tout en assurant la viabilité des exploitations et à faire participer les habitants et notamment les agriculteurs au projet paysager.

Face à ce type de projet, on peut s'interroger sur la généralisation de tels aménagements ponctuels à finalité commerciale.

Le Plan paysage⁵

Le Plan paysage est l'expression d'un projet de création de paysage contemporain de qualité ou de promotion de la qualité paysagère d'un espace qui se traduit par un ensemble de propositions d'opérations concrètes sur le terrain.

Il concerne des communes, des groupements de communes, une vallée, un bassin versant, un itinéraire, un parc naturel. Y contribuent les collectivités, les parcs...

Il comprend une étude paysagère (identité, valeurs culturelles et esthétiques, problèmes) qui débouche sur un parti d'aménagement. Celui-ci est discuté avec divers partenaires pour arriver à une Charte paysagère (engagement contractuel).

Le diagnostic paysager prend en compte le projet social, technique, culturel de la société concernée et analyse le point de vue des acteurs locaux et des visiteurs.

Le paysage dans un diagnostic territorial comme contribution à un projet de Pays

Je prendrai l'exemple du projet de pays de la Bassée Montois. Le territoire est celui de la Vallée de la Seine et de la Côte de l'Île de France situé entre des unités bien identifiées, les pays de Provins, de Nangis et de Montereau. La question formulée par le Comité de développement était : quel développement pour la Bassée Montois et quel rôle pour l'agriculture ?

Une modélisation graphique a servi de base à la construction collective d'un diagnostic et a constitué le support de discussions auprès des membres du Comité et de groupes de travail.

Quatre approches territoriales ont été menées, cartographies statistiques, typologies localisées d'exploitations agricoles, diagnostic

5 Gorgeu Y. et Jenkins C., 1995, *La Charte paysagère. Outil d'aménagement de l'espace intercommunal*, La Documentation française.

paysager, cartographie à dire d'experts. Les informations issues de ces approches et des connaissances locales servaient de base de réflexion en termes d'atouts et de contraintes au développement.

Le modèle graphique spécifique au diagnostic paysager a été l'occasion d'un nouveau regard sur le territoire et a fait prendre conscience que la Bassée Montois pouvait s'identifier à un espace où se côtoyaient le fleuve et la côte. Cette constatation donnait un sens à l'appellation Bassée Montois, ouvrait une voie à la réflexion sur son identité, sur ses atouts paysagers particuliers.

Ainsi le modèle graphique ajusté collectivement a servi de fondement à la construction d'une représentation partagée du territoire par les acteurs du développement eux-mêmes.

CONCLUSION

Selon la finalité, le diagnostic paysager prend des formes diverses et fait appel à des méthodes et à des outils particuliers.

S'il participe à la connaissance d'une situation écologique et sociale, en complément à d'autres méthodes d'analyse, l'intérêt majeur vient de l'image globale que donne le paysage d'un territoire, image qui, à l'aide de méthodes d'observations, fournit des informations originales sur l'histoire et l'organisation d'une agriculture locale et sur les relations qui s'établissent avec d'autres activités et avec le milieu naturel.

Dans un projet où le paysage est enjeu de société, c'est-à-dire objet à créer, à modifier, à protéger, il devient outil intégrateur entre différentes composantes du développement socio-économique et durable. Le diagnostic paysager favorise le rapport entre subjectif et objectif, il nourrit une approche à la fois fonctionnelle et sensible du territoire, il participe aux grands problèmes que pose aujourd'hui le paysage en termes de brouillage, de fermeture, de banalisation.

J.-P. Deffontaines

Août 2001

JP.Deffontaines@wanadoo.fr

Bocage (Près de Cluny, Saône et Loire)

